

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 01 DEC 2023

N° 23-01483 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **sept (07) élèves Assistants en Education Spécialisée, session 2023**, est déclaré admis en remplacement de candidat défaillant.

C'est:

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TERI ALIDOU	000791-034-03	B16091591	31/12/92

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

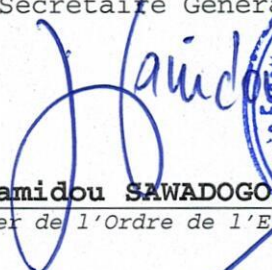
**Défaillant**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
2°	OUANDAOGO MARTINE	000742-034-03	B15718705	18/04/91

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Etat

